

UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE
Association générale des Etudiants de Reims

51° CONGRÈS DE L'UNEF

18-25AVRIL 1962

RAPPORT FINANCIER ET DISCUSSION
RAPPORT MORAL ET DISCUSSION
VOTE DES QUITUS

TOME II

DEUXIEME SEANCE DU JEUDI 19 AVRIL 1962

[...]

ADOPTION DU RAPPORT MORAL

LE PRESIDENT.- La parole est à Wallon pour présenter le rapport moral du bureau de l'UNEF.

WALLON, président de l'UNEF. Mes chers camarades, ce rapport est présenté au nom de l'ensemble du bureau. Comme les années précédentes, il constitue à la fois un rapport d'activité et un rapport d'orientation. L'importance relative de chacun de ces deux aspects dépendra des problèmes abordés.

Ce rapport est le résultat d'une année particulièrement grave pour l'UNEF. Il intervient à un moment décisif pour l'avenir du mouvement.

Je dois dire qu'il est très difficile, dans un tel rapport, de distinguer les différents aspects, les différentes activités de l'UNEF. Il semble cependant que l'année 1961-62 a vu peser très lourdement sur le syndicalisme étudiant des événements d'une importance telle qu'il est difficile d'éviter de les mettre en lumière dès le début de ce rapport.

Jamais sans doute, autant que l'année passée, le problème algérien n'a été posé de manière aussi permanente au milieu étudiant et à son organisation syndicale.

Jamais, sans doute, l'attitude des pouvoirs publics à l'égard du syndicalisme étudiant n'a pesé de manière aussi arbitraire sur l'action de l'UNEF.

C'est pourquoi il est impossible de donner de celle-ci une image réaliste sans présenter au début de ce rapport une analyse de ces deux éléments essentiels du contexte dans lequel nous avons dû agir.

Cela n'a pas empêché cependant le Bureau de l'UNEF de consacrer la majeure partie de son temps et de son activité aux tâches plus traditionnelles d'une organisation syndicale étudiante. C'est pourquoi le plus gros de ce rapport sera ensuite consacré à l'examen de nos revendications et de nos aspirations au sein de l'université et de la jeunesse, mais aussi sur un plan plus large.

.../...

Puis j'examinerai comment nos revendications débouchent, dans la vie nationale et quelle perspective nous pouvons en tirer pour participer à la vie démocratique du pays ; enfin le rapport amorcera une réflexion sur les exigences d'ordre interne qui s'imposent à nous aujourd'hui.

Il aura fallu près de six ans de guerre pour que le mouvement étudiant décide au congrès de Lyon de s'engager en faveur de la paix et d'utiliser les moyens dont il disposait pour exprimer la volonté des étudiants de voir remplacer la guerre par la coopération entre deux peuples libres.

Ce délai n'est autre que celui qui a correspondu à la nécessité pour une organisation syndicale comme la nôtre de ne prendre position sur un problème aussi grave <et> que lorsqu'une telle prise de position est l'aboutissement d'une réflexion proprement syndicale et l'expression de la majorité de ses adhérents.

De plus en plus, le problème algérien s'est posé à nous en tant que tel et non plus seulement en raison de ses conséquences sur notre situation d'étudiant. Lors du congrès de Caen, l'espoir de voir s'ouvrir des négociations entre le gouvernement français et le G.P.R.A. avait marqué nos travaux et la perspective de la fin de la guerre avait influé sur leur orientation. Or, à peine le bureau commençait-il à s'installer qu'éclatait le coup de force d'Alger du 22 avril, qui concrétisait une fois de plus le fait qu'une partie de l'armée française n'avait pu participer pendant plus de quinze ans à des guerres coloniales, sans que ne soit totalement viciée sa conception des rapports entre l'armée et la nation.

La réaction des organisations syndicales fut rapide à la fois parce que le problème était particulièrement grave et parce que peu à peu, depuis le 13 mai 1958, le 24 janvier 1960, le principe d'une action commune des syndicats a été acceptée par tous et est passée dans les faits.

La rapidité de la réaction syndicale, la réussite de la journée du 24 avril ont tenu d'exprimer clairement l'opposition de tous les français face à une aventure qui allait contre la paix et contre l'existence même de la démocratie. L'UNEF tint à mettre en valeur auprès de l'opinion publique, par une conférence de presse organisée en collaboration avec différents mouvements de jeunesse, l'importance de l'attitude du contingent.

Le plus grave, ce ne fut peut-être pas tant le putsch lui-même, mais le fait que le gouvernement, faute de réprimer immédiatement les actes de quelques militaires coupables, les ait laissé agir et constituer l'OAS, permettant à celle-ci de créer peu à peu une situation dont nous connaissons aujourd'hui le danger.

Cependant, après l'échec du coup de force, la guerre continuait. Les négociations d'Evian échouèrent. Des contacts pris depuis quelques temps

.../...

entre l'UGEMA, l'UGTA et les syndicats français aboutirent à un communiqué commun de l'UNEF et de l'UGEMA demandant l'ouverture rapide des négociations et affirmant en particulier que le Sahara ne devait pas être détaché de l'Algérie. Il nous semblait, en effet qu'il était nécessaire pour la France de reconnaître toutes les conséquences de l'autodétermination et d'accepter la nécessité pour l'Algérie et l'ensemble de l'Afrique d'une décolonisation à la fois politique et économique.

Les vrais problèmes ne devaient pas être les frontières de l'Algérie ou la division de celle-ci en deux communautés distinctes, sinon opposées. L'essentiel, au contraire, était de définir la coopération économique et culturelle entre les deux pays et l'ensemble des garanties permettant aux Européens de rester en Algérie et de participer à la construction d'une société nouvelle.

Après l'échec de Lugrin, la rentrée d'octobre allait mettre en lumière la gravité naissante des conséquences de la poursuite de la guerre ainsi que les contradictions d'une politique caractérisée à la fois par les tentatives de négociation, et par le développement de la répression contre les Algériens en France tandis que l'OAS accentuait le rythme de ses crimes en Algérie mais aussi en France.

Les méthodes de répression utilisées contre la manifestation des Algériens, le 17 octobre, auraient exigé de la part du mouvement syndical français, une réaction plus forte que celle qui a été enregistrée.

Pour notre part, nous nous sommes engagés avec les syndicats parisiens à nous opposer à tout nouvel acte de répression à l'égard de la communauté algérienne et nous avons contribué à susciter de la part du GEROJEP une prise de conscience qui a conduit à la réalisation d'une brochure sur le racisme.

Ce n'est qu'au mois de décembre que les organisations syndicales prirent l'initiative d'une journée syndicale d'action en faveur de la négociation et contre l'OAS. La journée du 19 décembre, parce qu'elle a permis à des dizaines de milliers d'hommes de s'exprimer, aura joué un rôle important dans la prise de conscience de l'opinion et dans l'évolution du problème algérien. Elle aura placé le gouvernement devant ses responsabilités.

Devant cette dégradation de la situation caractérisée à la fois par la multiplication des attentats de l'OAS et par les atteintes portées aux libertés individuelles et collectives, il était indispensable que l'Université dans son ensemble puisse élever sa voix. C'est pourquoi l'UNEF, à l'appel de la Ligue des Droits de l'homme, organisa avec la FEN et avec la participation du SGEN la journée du 6 février. L'ampleur de cette journée de protestation permit que se rejoignent plus largement que par le passé les étudiants et les enseignants dans une action commune pour la défense de la démocratie.

.../...

Cependant, dès le lendemain, l'OAS reprenait ses attentats. Les syndicats parisiens et l'UNEF appelaient à une manifestation le 8 février à la Bastille. Des consignes de calme et de prudence avaient été données aux manifestants et elles furent suivies jusqu'au moment où certains éléments des forces de l'ordre entreprirent par tous les moyens de nettoyer le quartier. Ce fut le spectacle effrayant des manifestants entassés dans les bouches de métro et matraqués contre les grilles de fer. Ce fut la mort de huit personnes.

Le refus du gouvernement de laisser s'exprimer l'opinion de tous ceux qui condamnaient l'OAS, les moyens utilisés par la police pour empêcher toute libre expression de ce courant populaire nécessitaient une réaction de l'ensemble du peuple français. Et le 13 février fut une journée, où, par solidarité avec les victimes, par volonté de démocratie, des centaines de milliers d'hommes et de femmes allèrent à Paris se recueillir devant les tombes, et par millions dans toute la France, cessèrent toute activité.

La journée du 13 février n'avait pas une signification précise. Elle exprimait, pourtant qu'il y avait une limite à la dégradation civique, au dépérissement de la démocratie et qu'une partie immense de l'opinion n'entendait pas rester insensible lorsque l'essentiel était mis en cause. Elle a, par ailleurs, démontré le rôle que peuvent jouer dans la tâche nécessaire de formation et d'expression civique les organisations syndicales.

Depuis cette date, le processus des négociations s'est accéléré, le cessez le feu a été signé, l'OAS malgré tous ses efforts n'a pu approuver l'affrontement en Algérie des communautés, ni la non-application des accords de cessez-le-feu.

Le problème algérien n'a pas pour autant disparu ; il s'est seulement modifié : il s'agit maintenant de savoir si la France sera capable de construire avec l'Algérie des rapports de coopération véritables et de faire disparaître toutes les séquelles de la guerre. Il s'agit aussi de savoir, devant la prolongation en Algérie d'une situation dramatique, si seront prises les décisions indispensables pour mettre fin à l'activité terroriste d'une organisation dont les moyens comme les objectifs sont la marque du fascisme. Dans la situation actuelle il serait criminel d'hésiter à employer tous les moyens contre l'OAS, mais il est nécessaire dès maintenant de tirer quelques conclusions de l'action menée par l'UNEF en faveur de la paix.

Le mouvement étudiant s'est engagé dans une action dont il serait vain de nier le caractère politique et pourtant il a su sauvegarder son caractère syndical, son indépendance vis-à-vis des partis politiques, parce qu'il a toujours eu le souci d'exprimer, non l'opinion d'un groupe d'étudiants, mais les sentiments de la majorité de la presque totalité d'un milieu.

Son action a été efficace aussi bien en ce qui concerne l'évolution de l'opinion française en faveur des négociations qu'en ce qui concerne la préparation de la réalisation d'une coopération amicale entre deux pays et entre deux peuples que la guerre n'a pas séparée définitivement.

.../...

Certes, notre action a usé aussi bien les cadres que les structures du syndicalisme étudiant, mais nous avons acquis un nouveau dynamisme interne ; nous avons permis aux étudiants de se sentir plus intégrés que par le passé à la vie de la Nation.

Nous nous retrouvons aujourd'hui en face de problèmes pour la solution desquels rien ou presque n'a été fait depuis plusieurs années. Le fait que l'action de l'UNEF en faveur de la paix n'ait pas fait perdre de vue au mouvement étudiant le reste de ses responsabilités, nous permet de penser qu'il sera capable de faire face à cette situation nouvelle.

Encore faudrait-il que l'attitude du gouvernement à l'égard de l'UNEF ne constitue plus comme au cours de l'année passée un obstacle important à l'efficacité et parfois à la possibilité même de notre action syndicale.

L'action menée par le syndicalisme étudiant en faveur de la paix a été la raison avancée par les pouvoirs publics pour prendre à son égard depuis deux ans des mesures dont la gravité a été croissante, mais en fait, l'action de l'UNEF sur l'Algérie a sans doute été plus une occasion qu'une raison pofonde. Il y a longtemps en effet, que nous avons senti pour le moins une réticence du Gouvernement à l'égard de l'UNEF et un refus de laisser au syndicalisme étudiant la place qui est la sienne dans l'élaboration et l'application des décisions qui concernent l'Université et la jeunesse, dans l'expression des aspirations générales du milieu étudiant. Cette attitude presque constante de défiance à l'égard de l'UNEF relève d'ailleurs d'une politique plus générale qui ne reconnaît pas aux organisations syndicales, aux mouvements d'éducation aux pouvoirs intermédiaires, le droit de jouer un rôle actif réel dans la vie du pays.

[...]

...

Notre action au sein de la C.I.E., notre situation actuelle à l'U.I.E. nous donnent les moyens les plus efficaces d'agir en faveur d'une coopération étudiante internationale libre de tout sectarisme, et de manifester notre solidarité avec les unions nationales de pays en voie de développement et en lutte pour leur indépendance.

Cette année, l'action de l'UNEF, si elle a été moins spectaculaire que par le passé, n'en a pas moins été importante, en particulier dans les trois domaines de la coopération concrète (accueil des étudiants étrangers, échanges, etc.) de celui de l'Europe et enfin de nos relations avec les unions nationales des pays anciennement colonisés par la France.

En ce qui concerne l'Europe, nous avons essayé de développer au maximum l'information des cadres étudiants sur les problèmes universitaires posés par la construction du marché commun. Les journées d'études de Paris, les travaux menés par les différents offices doivent nous permettre de dessiner à la fois des objectifs de travail et des structures de collaboration avec les étudiants d'Europe, qui ne se limitent pas aux étudiants des pays participant au Marché Commun. Nous devons prendre acte de la politique d'intégration européenne, mais ne jamais limiter notre perspective ni notre travail à cette petite Europe.

L'année dernière avait été marquée par la reprise des relations avec le Comité de liaison. Cette année, nous avons essayé de concrétiser ces relations par l'étude de différentes questions posées par la décolonisation et la définition d'une coopération entre la France et l'Afrique d'où soit absent tout souci de domination économique et politique. Des mesures dont ont été victimes un très grand nombre d'étudiants africains et de responsables syndicalistes africains en France, n'ont pas facilité, pour des raisons très concrètes, le développement d'un tel travail. De même, les difficultés que connaissent aussi bien en France qu'aux Antilles nos camarades des départements d'outre-mer pour exprimer librement leur volonté d'autonomie politique ne facilitent pas l'établissement concret d'un travail en commun dont le souci existe pourtant aussi bien chez eux que chez nous.

Les événements d'Algérie ont fait qu'inévitablement l'essentiel de notre travail a été mené avec la confédération des étudiants du Maghreb et l'AEMNA. Le colloque que nous avons organisé ensemble en mai dernier sur les problèmes de l'enseignement en Afrique du Nord est un exemple d'une collaboration qui n'en reste pas aux déclarations d'intention, mais se concrétise dans des recherches et des activités communes.

L'aboutissement des négociations d'Evian, l'intervention du cessez-le feu en Algérie, correspondent à la solution du problème algérien

.../...

que nous avons réclamé depuis deux ans. Je ne pense pas qu'il soit besoin ici de redire longuement quelle joie représente pour nous, malgré la gravité de la situation créée en Algérie par l'OAS, cette approche de la paix, pour nous Français, mais aussi et surtout pour le peuple algérien. Les valeurs et les principes que nous avons défendus commencent à prendre corps ; c'est une raison supplémentaire pour continuer et développer notre travail.

Il s'agit maintenant de définir le contenu et les formes d'une libre coopération entre les deux peuples, ainsi que le rôle que peut jouer le milieu étudiant français dans la reconstruction de l'Algérie. Le texte que nous avons signé avec l'UGEMA le 10 avril dernier tentait de définir ces objectifs. Certains problèmes sont encore à résoudre dans la mesure où ne sont pas connues toutes les dispositions des accords d'Evian, et où l'UGEMA comme l'UNEF n'avaient pu encore réunir leurs responsables pour examiner l'orientation précise des rapports entre nos deux Unions nationales.

Ce qui est certain, c'est que le travail que nous accomplissons avec nos camarades algériens, nous le faisons aussi en pensant à nos camarades européens d'Algérie. A ces derniers, nous disons qu'à condition d'accepter loyalement la situation nouvelle, ils sont assurés de trouver la place qui leur est due dans l'université algérienne, dans le mouvement syndical étudiant d'Algérie.

Notre souci de ne pas ignorer les étudiants européens d'Algérie doit amener également le congrès à se pencher sur les problèmes de rapatriement que posera la décision de certains d'entre eux de revenir en France.

Mais au delà de ces problèmes d'actualité, comme celui des Algériens rapatriés du Maroc et de Tunisie, ou libérés des camps d'hébergement et d'internement, se pose à plus long terme la nécessité pour nous de contribuer à la définition de nouveaux rapports entre la France et l'Algérie, de rapports qui permettent aux Algériens de déterminer librement la politique économique et sociale par laquelle ils entendent sortir du sous-développement et accomplir une oeuvre de progrès économique, social et culturel, et à la France de contribuer en moyens financiers et en hommes à l'aboutissement de cet effort.

Cette perspective nous permet de retrouver la préoccupation qui est la nôtre depuis déjà plusieurs années concernant la coopération culturelle et technique entre la France et l'Afrique. L'accession de l'Algérie à l'indépendance permet d'envisager que la décolonisation de l'Afrique s'accomplisse maintenant définitivement, suscitant le développement d'une coopération à laquelle les étudiants français entendent accroître leur participation.

[.....]

